

Équipier(e) de première intervention en établissement recevant du public :
- établissements de soins (type U)
- établissements recevant des personnes âgées ou handicapées (type J)

Objectif :

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable :

- d'intervenir sur un départ de feu en sécurité avec le moyen d'extinction approprié
- d'effectuer une évacuation par transfert horizontal
- d'appliquer les consignes incendie de son établissement

Public : Ensemble du personnel de l'établissement

Pré-requis : aucun

Durée : 7 heures minimum

Nb de participants :

10 maximum

Moyens pédagogiques :

- bac à feu écologique
- extincteurs eau et CO2
- matériels de démonstration
- mannequins de dégagement
- machine à fumée

Méthodes pédagogiques :

- expositive (théorie)
- interrogative (découverte par l'apprenant)
- démonstrative (par le formateur)
- active (mise en situation de l'apprenant)

Taux de réussite : 100%

Taux de satisfaction : 100%

Compte tenu de l'incapacité ou de la difficulté d'une partie du public reçu à pouvoir évacuer ou à être évacué rapidement le niveau de sécurité de ces établissements repose, notamment au début de l'incendie, sur le transfert horizontal de ces personnes vers une zone contiguë suffisamment protégée. Tout le personnel de l'établissement doit être mis en garde contre les dangers que présente un incendie dans un hôpital, être formé à l'exécution de consignes très précises en vue de limiter l'action du feu et d'assurer le transfert horizontal ou l'évacuation et doivent être entraînés à la manœuvre des moyens d'extinction.

Attestation de formation

A l'issue de la formation, chaque stagiaire se verra délivrer une attestation de formation nominative.

Inscription sur le registre de sécurité

Entreprises code du travail - Établissements recevant du public.

Contenu de la formation

Théorie :

Retour d'expérience sur les incendies en établissement de soins.

Le triangle du feu, les modes de propagation du feu, les dangers des fumées.

Les classes de feu. Les moyens d'extinction.

Les mesures de sécurité avant, pendant et après l'intervention.

Les autres moyens d'extinction (le cas échéant)

Les moyens spécifiques de l'établissement (S.S.I, ascenseur, compartimentage, désenfumage)

Levée de doute en cas de détection incendie

L'alarme générale sélective.

Les zones protégées.

Le transfert horizontal

Les coupures d'énergie

L'alerte et l'accueil des secours

Les consignes particulières de l'entreprise

Pratique :

Extinction de feu réel sur bac à feu écologique (eau + CO2)

Mises en situation. Levée de doute, intervention, alerte des secours.

Prise en charge des personnes évacuées.

Lieu : dans votre établissement

Tarif : nous consulter

Dates : à définir avec vous



Personnes en situation de handicap, prenez contact avec nous en amont de la formation pour une adaptation des modalités de la formation en fonction de vos besoins.